



Protéger vos photos pour les concours de l'ACAP

Qu'est-ce que la provenance ?

La provenance est le dossier traçable d'une image qui documente son origine, sa création et l'historique du fichier. Elle permet de confirmer que la soumission est authentique.

Pourquoi est-ce important ?

Toutes les images susceptibles d'être gagnantes dans nos concours seront soumises à notre processus d'authentification afin de vérifier que les critères d'édition ont été respectés. Seules les images qui réussissent ce processus seront déclarées gagnantes.

Dans le cadre de ce processus, le Directeur des concours ou son délégué PEUT communiquer avec les potentiels gagnants pour leur demander des fichiers image spécifiques et une brève description de l'édition des images concernées.

Les potentiels gagnants qui ne fournissent pas les fichiers image et la description d'édition nécessaires verront leur(s) image(s) retirée(s) des résultats du concours, et les résultats seront réordonnés.

La bonne nouvelle : vous n'avez pas besoin de changer votre façon de traiter vos images. Vous devez simplement conserver les bons fichiers tout au long du processus.

L'ACAP vous encourage à utiliser les Informations d'identification du contenu

L'ACAP encourage activement tous ses membres à activer et à utiliser les Informations d'identification du contenu lors de l'édition dans Lightroom et Photoshop. Les Informations d'identification du contenu créent un dossier de confiance intégré de votre historique d'édition qui accompagne le fichier image. Le principe clé est simple : activez les Informations d'identification du contenu AVANT de commencer l'édition, et incluez les métadonnées complètes lors de l'exportation. Ce faisant, vous établissez un dossier de provenance qui vous protège et préserve l'intégrité du concours.

Les guides sur les pièges liés à l'IA pour Lightroom, Photoshop, ON1 Photo RAW et Topaz Photo AI sont disponibles sur le site Web de l'ACAP : <https://capacanada.ca/ai-pitfalls/>

La règle d'or : conservez vos originaux

Conservez toujours ces trois éléments :

- Votre image originale capturée (RAW ou JPEG directement de l'appareil photo) — ne modifiez jamais l'original.
- Des copies de votre fichier à chaque étape importante du traitement.
- Une note décrivant les logiciels utilisés et l'ordre général dans lequel vous les avez utilisés.

Considérez cela comme conserver vos reçus. Vous n'en aurez peut-être jamais besoin, mais si l'ACAP les demande, vous aurez tout au même endroit.

Si l'ACAP vous contacte en tant que potentiel gagnant, le processus est simple. On vous demandera d'abord une brève description de la façon dont l'image a été traitée et quels logiciels ont été utilisés. Une fois que l'ACAP aura reçu cette description, vous recevrez des instructions spécifiques pour exporter votre image avec les métadonnées requises selon votre logiciel. Vous n'avez pas besoin de maîtriser les paramètres d'exportation à l'avance — il suffit de conserver vos fichiers originaux et copies de travail.

Créez un simple « dossier de preuves »

Avant de commencer à éditer une image que vous prévoyez d'inscrire à un concours de l'ACAP, créez un dossier dédié sur votre ordinateur pour cette image. Donnez-lui un nom clair. Tout y sera rassemblé.

Chaque dossier de preuves de concours devrait contenir :

- Une copie de votre fichier RAW ou JPEG original provenant de l'appareil photo.
- Un JPEG exporté depuis Lightroom (si vous utilisez LR) avant de passer à Photoshop.

- Un JPEG exporté depuis Photoshop (si vous utilisez PS) comme version finale ou quasi-finale.
- Votre fichier PSD ou PSB avec calques, calques intacts, si vous utilisez Photoshop.
- Les paramètres ou fichiers sidecar d'autres logiciels (p. ex., Capture One, ON1).

Remarque : Vous n'avez pas besoin de soumettre tous ces fichiers avec votre candidature. L'ACAP pourrait demander uniquement des fichiers image spécifiques et un résumé de l'édition si votre image est identifiée comme potentiellement gagnante.

Note sur les Informations d'identification du contenu

Les Informations d'identification du contenu doivent être activées AVANT de commencer l'édition, et non au moment de l'exportation. Si vous les activez uniquement à l'exportation, l'historique d'édition est perdu, et les informations d'identification résultantes ne reflètent que le fichier final, et non le processus utilisé pour le créer. Dans le contexte d'un concours, un dossier de provenance incomplet ne peut pas être vérifié et peut entraîner le signalement de votre candidature pour un examen d'authentification.

Si vous utilisez Lightroom ou Photoshop, activez les Informations d'identification du contenu lorsque vous ouvrez l'image et avant de commencer toute édition.

Notez que Photoshop ne les active pas automatiquement ; vous devez le faire chaque fois que vous ouvrez une image, et les mises à jour du logiciel peuvent réinitialiser ce paramètre.

Si vous utilisez des logiciels ne prenant pas en charge les Informations d'identification du contenu (tels qu'Affinity Photo, Capture One, GIMP, Luminar Neo, On1 Photo RAW, Topaz Lab AI ou Zerene Stacker), conservez des copies des fichiers produits à chaque étape et une brève note décrivant l'usage de chaque logiciel.

Si votre image est sélectionnée pour authentification, l'ACAP vous fournira des instructions d'exportation étape par étape adaptées à votre logiciel spécifique.

Ce que l'ACAP pourrait vous demander

Éléments que l'ACAP pourrait demander :

- Un récit d'édition : une description en langage courant de la façon dont l'image a été traitée et quels logiciels ont été utilisés.
- Pour les images fusionnées en appareil (HDR, empilement de mise au point depuis l'appareil) : le fichier fusionné généré par l'appareil avant tout traitement.
- Pour les candidatures de clubs : le fichier original soumis par le photographe au club.

Avoir votre dossier de preuves prêt vous permet de répondre rapidement à une demande de l'ACAP.

Résumé de référence rapide

Étape	Que faire
Créer un dossier de preuves	Créez un dossier nommé pour chaque image de concours avant de commencer l'édition.
Copier l'original	Mettez une copie de votre RAW ou JPEG de l'appareil dans le dossier. Ne modifiez jamais l'original.
Exporter depuis Lightroom	Après les modifications LR, exportez un JPEG avec Informations d'identification du contenu vers votre dossier de preuves.
Activer IC dans Photoshop	Cliquez sur le symbole IC dans PS et activez les informations d'identification avant de toucher l'image.
Exporter depuis Photoshop	Après les modifications PS, exportez un JPEG vers votre dossier de preuves.
Sauvegarder votre PSD/PSB	Conservez une copie de votre fichier Photoshop avec calques, avec tous les calques intacts.
Noter les autres logiciels	Pour tout autre logiciel, conservez les fichiers produits et notez à quoi il a servi.